

LE « FIL ROUGE ». OUTIL DE RECUEIL ET DE TRANSMISSION
D'INFORMATIONS POUR DES JEUNES BÉNÉFICIAIRES D'UNE MESURE
D'AIDE OU DE PROTECTION

Marie-France Lambert et Pascale Staquet

ERES | « [Enfances & Psy](#) »

2019/1 N° 81 | pages 176 à 188

ISSN 1286-5559

ISBN 9782749264158

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2019-1-page-176.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Marie-France Lambert, Pascale Staquet

Le « Fil rouge ». Outil de recueil et de transmission d'informations pour des jeunes bénéficiant d'une mesure d'aide ou de protection

Marie-France
Lambert, psychologue,
tutrice MENA
(mineurs étrangers
non accompagnés) ;
mfrance.lambert@
gmail.com
Pascale Staquet,
psychologue, Le Petit
Vélo Jaune, asbl. ;
pascale.staquet@
gmail.com

Le Fil rouge¹ est un outil destiné à lutter contre l'éparpillement et l'oubli des données de vie des enfants placés. Il est conçu pour recueillir et transmettre les informations relatives à ces jeunes dont le parcours est ponctué de séparations et de nouvelles rencontres.

La méthodologie du Fil rouge est le fruit d'une longue élaboration au sein d'une plate-forme d'intervenants de la région bruxelloise qui se réunit depuis 2002.

À l'époque, plusieurs pouponnières et services de placement familial ont décidé de se rencontrer régulièrement pour améliorer leur collaboration et leurs pratiques professionnelles concernant le passage des enfants d'un accueil résidentiel vers un accueil familial.

Le questionnement des professionnels se centrait sur la construction du projet d'accueil familial dans le continuum de vie de l'enfant et sur la dynamique de son entourage familial.

Une telle élaboration ne pouvait se faire sans les apports des autres intervenants impliqués dans les situations de jeunes enfants en danger, notamment les acteurs du réseau de l'Aide à la Jeunesse, de la Protection de la Jeunesse et de l'Office de la Naissance et de l'Enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le groupe est donc devenu une plate-forme collaborative constituée de services privés et d'instances publiques, fonctionnant sur le modèle d'une « recherche-action », dans un processus de va-et-vient entre élaboration collective et expérimentation.

Par ses rencontres et ses séances d'information, la plate-forme continue à partager ses réflexions et ses expériences avec les acteurs de terrain (services de pédiatrie, unités mère-enfant, autorités de placement, avocats...).

GENÈSE DU FIL ROUGE

Dès le début, les membres de la plate-forme ont mis en évidence que leur souci de collaborer avec plus de clarté avec les enfants et leur famille avait des conséquences bénéfiques pour eux :

– en leur montrant explicitement une volonté de faire connaissance avec eux de manière approfondie ;

1. Adresse de contact :
info@fil-rouge-jeunesse.be
Documents à télécharger
sur le site internet www.
fil-rouge-jeunesse.be ;
Fil rouge – document complet ;
Fil rouge – modèle vierge



- en élaborant un projet de vie respectueux de leur histoire et de leurs différentes appartenances ;
- en stimulant leur participation au processus ;
- en gardant en mémoire un maximum de pièces du puzzle de leur vie.

En conséquence, le groupe de travail a précisé ses objectifs qui étaient à la fois d'améliorer la collaboration entre professionnels et de faciliter le recueil des données importantes pour les enfants et leur famille. Pour atteindre cette finalité, il s'avérait nécessaire de créer un outil qui répondrait à ces deux objectifs :

- formaliser la transmission des informations significatives entre les intervenants ;
- constituer un dossier bien documenté pouvant être mis à la disposition des bénéficiaires.

Toutefois, dans la pratique, il s'est révélé impossible de constituer un seul et même outil utilisable directement par les professionnels et par les bénéficiaires. Une partie des données recueillies pouvait être partagée par tous, mais une autre partie, nécessaire aux professionnels, ne pouvait pas être accessible telle quelle pour les bénéficiaires.

Le groupe a alors choisi de mettre au point un document rédigé par les professionnels et pour les professionnels, mais avec l'intention constante que ce document conserve aussi des éléments importants aux yeux des bénéficiaires.

DESCRIPTION DE L'OUTIL

Le Fil rouge formalise le recueil des données à plusieurs niveaux :

La ligne de vie de l'enfant

Elle reprend en quatre colonnes distinctes :

- les dates importantes ;
- l'histoire de l'enfant (déroulement de la grossesse, lieu de naissance, différents lieux de vie, changements de noms et de liens de filiation...) ;
- les événements marquants dans l'histoire des parents et de l'entourage familial ;
- les interventions d'une instance officielle.

Date ou âge	Histoire de l'enfant	Événements familiaux ou de l'entourage	Interventions
Début 2016		<i>Maman s'installe avec Rudy. Parallèlement gros conflits conjugaux entre les grands-parents maternels.</i>	
05/2017 08/2017 09/2017		<i>Maman est enceinte et se dispute avec Rudy. Maman s'enfuit la nuit avec un nouveau copain. Suspicion de consommation d'héroïne</i>	<i>Elle est accueillie en maison maternelle. Elle sera expulsée par la suite. Suivi Parentalité-Addiction à St. Pierre.</i>



05/10/17	<i>Naissance de Kevin et sevrage.</i>	<i>Maman vient de fêter ses 18 ans</i>	
06/11/17	<i>Maman confie Kevin à une Pouponnière. Il souffre de problème d'hyper vigilance et de digestion</i>	<i>Maman coupe les ponts avec son nouveau copain</i>	<i>Aide du CPAS Suivis de l'ONE</i>
Depuis le 12/2017	<i>Kevin va souvent en week-end chez sa grand-mère maternelle</i>	<i>Maman vit la nuit et consomme Elle ne donne plus de nouvelles</i>	<i>Le SASPE demande l'aide du SAJ</i>

Le génogramme de la famille

Il inclut les personnes significatives dans la vie de l'enfant et de ses parents ainsi que les explications nécessaires pour le comprendre (amis, voisins...).

Le répertoire

Il reprend des informations précises (noms et adresses) concernant les personnes et les services qui ont connu l'enfant, y compris les personnes qui ont pris soin de lui et les copains avec lesquels il a vécu.

Institutions Noms et adresses	Commentaires et dates
<i>Maison maternelle 33 avenue des hirondelles, 1348 Louvain-la-neuve</i>	<i>Mme Lameraveck Mai 2013</i>
<i>Parentalité- Addictions 198 rue de l'abbaye 1420 Braine l'Alleud</i>	<i>Mmes Méthadone et Dujoint Septembre 2013</i>
<i>SASPE (Pouponnière) 55 rue du bien-être 1000 Bruxelles</i>	<i>Mme La Volière Novembre 2013</i>
<i>CPAS de Wavre 45 chemin de la liberté 1180 Uccle</i>	<i>Mr Avotboncoeur Novembre 2013</i>
<i>SAJ Bruxelles 99 rue des dunes 1050 Ixelles</i>	<i>Conseillère Mme Daccord Décembre 2013</i>
<i>SPF 4 rue du savoir 1400 Nivelles</i>	<i>Mme Faitout Février 2014</i>



L'anamnèse

Elle précise les étapes et le contexte de la vie de l'enfant : déroulement de la grossesse, circonstances autour de la naissance, nature des liens précoces, étapes de son développement, descriptions de ses relations avec chacun des parents et avec l'entourage familial, événements particuliers...

Le résumé du travail réalisé par le service

- synthèse du projet de départ et des objectifs atteints ;
- motifs du changement de prise en charge ;
- organisation du passage de relais entre professionnels.

PARTICULARITÉS DU FIL ROUGE

Rigueur

Le Fil rouge mentionne uniquement des informations objectives et vérifiées concernant les dates, les noms, les références... C'est un outil descriptif qui ne contient pas de jugements de valeur sur les personnes et leur situation. Chaque intervenant successif le remplit selon sa pratique personnelle et ne s'identifie pas nécessairement.

Optimisme

Le Fil rouge n'oublie pas les aspects positifs de l'histoire de l'enfant et de sa famille (exemple : réussite scolaire, intérêt pour tel genre d'activité, relation fort investie avec telle personne...). Ces souvenirs heureux pourront être utilisés ultérieurement pour soutenir l'évolution positive du jeune.

Lien et continuité

Le Fil rouge récolte des faits au fur et à mesure qu'ils surviennent ; il se complète en respectant les mentions des intervenants précédents ; il reflète le travail d'une équipe.

Perspective d'avenir

Chaque intervenant successif se situe dans une perspective de développement de l'enfant et veille à mettre en évidence les moments-clés susceptibles d'avoir un effet dans le futur pour le jeune et sa famille. Le but est de dégager des pistes de travail et non pas d'enfermer les protagonistes dans un cadre rigide.

Souplesse

Il est toujours possible d'adapter l'outil et/ou de le limiter par exemple à ses trois premiers volets : la ligne de vie, le génogramme et le répertoire.

Charge de travail

Compléter un Fil rouge est un investissement qui demande du temps mais il peut en faire gagner, notamment au moment où il faut retrouver rapidement des informations ou des coordonnées de personnes.



Limite d'utilisation et secret professionnel

Le Fil rouge est complété par des professionnels et transmis à des professionnels, sous la responsabilité exclusive de ses utilisateurs. Dans la transmission d'un service à l'autre, ce sont les règles du secret professionnel qui sont d'application. Les données de vie privées contenues dans le Fil rouge sont ainsi protégées d'un usage inapproprié.

LE FIL ROUGE EST UN OUTIL DE TRAVAIL

L'objectif prévalant dans la rédaction du Fil rouge est toujours le bénéfice qu'en tireront l'enfant et ses parents, tant ici et maintenant que dans l'avenir.

La question de la pertinence et de la légitimité du recueil des données est présente dès le début. Ceci se fait naturellement quand les bénéficiaires contribuent personnellement au Fil rouge qui les concerne. Ainsi ils en connaissent l'existence et sont tenus au courant de son contenu autant que possible.

Dans les faits, la nécessité de prendre connaissance et de compléter le Fil rouge avec les bénéficiaires peut être directement utile, notamment pour structurer les premiers contacts avec l'enfant et ses parents et pour les amener à coopérer. C'est une occasion intéressante pour les mettre au travail de manière concrète et les encourager à s'impliquer auprès des professionnels. En participant à la description des faits vécus par leur enfant, le Fil rouge aide les parents à percevoir ses besoins, notamment en matière de temporalité, de continuité affective et de développement.

En se fondant sur des faits et sur des réalités vécues et non pas sur des interprétations ou des jugements de valeur, la rédaction du Fil rouge est aussi un moyen pour soutenir la prise de conscience des parents concernant leurs propres ressources et leurs limites.

Le service de protection judiciaire nous demande de prendre en charge dans notre Centre d'accueil d'urgence trois enfants issus d'une fratrie de cinq. Ils sont âgés de 3 ans, 2 ans et 11 mois. Les deux aînés de la fratrie seront placés dans un Centre d'accueil d'urgence pour enfants plus grands. La mère des enfants était avec eux en maison d'accueil, mais est partie sur un coup de tête, les conditions de vie ne lui convenant plus. Elle se retrouve donc sans logement. L'objectif de cet accueil est de garantir un lieu de vie adapté aux enfants et de faire le point sur la situation familiale.

Le Service de protection judiciaire nous donne quelques détails par téléphone, en ajoutant : « Les enfants ont été hébergés à beaucoup d'endroits... », sans en dire plus. À notre demande, la déléguée nous envoie la liste des mesures d'aide prises jusqu'à présent pour ces enfants dans le cadre de l'Aide à la jeunesse. Ce listing mentionne seulement la date et le lieu de chaque prise en charge.



La maman se présente dans notre service avec son compagnon actuel qui est le père du dernier enfant. La situation familiale est complexe, notamment parce que ces parents ont chacun d'autres enfants que ceux dont nous allons nous occuper.

Lors du premier entretien, nous proposons aux parents de remplir un Fil rouge en leur disant que cela nous aidera à comprendre leur famille. Nous commençons par le génogramme. Les parents se montrent très concernés et intéressés. Ils nous aident à compléter ce qu'ils appellent leur « arbre généalogique ». Avec eux nous découvrons qu'ils ont des ressources familiales dont ils n'imaginaient qu'elles étaient intéressantes pour eux : une sœur de la maman, la mère de monsieur... À la fin de l'entretien, les parents nous demanderont de pouvoir emporter une copie du génogramme.

Lors des deux séances suivantes, nous complétons avec eux le formulaire du Fil rouge lui-même. Nous remplissons un tableau unique pour les trois enfants, chaque enfant ayant sa colonne personnelle. Cette façon de faire est plus claire pour les parents et leur évite les redites. Au fur et à mesure de cette élaboration, ils reconstituent avec nous les différents événements survenus dans la vie de chacun des enfants et découvrent une vue d'ensemble de l'évolution de la vie de leur famille. Les dates fournies par la déléguée servent de repères à partir desquels ils se remémorent et commentent les événements successifs ; ils se rappellent aussi des faits qu'ils avaient oubliés et se rendent compte que le souvenir qu'ils ont de certains délais ne correspond pas à la réalité. Par exemple : un des placements de N a duré une année alors qu'ils pensaient qu'il n'avait duré que six mois. En reprenant un à un ces différents épisodes avec nous, ils prennent conscience que l'aînée des enfants, N (3 ans et 2 mois) a connu quinze lieux de vie différents ; J (1 an et 11 mois) est à son neuvième lieu de vie, et la plus jeune A (11 mois) arrive au sixième « déménagement ». C'est un premier pas vers une appréhension des faits et de la temporalité qui correspond plus à la réalité.

Dans la colonne reprenant les événements simultanés affectant la vie de famille, les parents mentionnent presque chaque fois des circonstances extérieures à eux (expulsion de logement, logement insalubre ou trop petit, grossesses difficiles, tensions avec un membre de la famille...) qui les ont poussés à des réactions de panique et à des décisions prises dans l'urgence pour les enfants. En les énumérant l'un après l'autre, ils se rendent compte de la répétition d'un même type de scénario dans leur vie : « Chaque fois, c'est la même chose... cela nous tombe dessus et on doit très vite décider sans réfléchir... ».

Ils sont surpris par la réalité qu'ils découvrent eux-mêmes. Ils commencent à prendre un peu de recul. Ainsi, au premier entretien les parents nous disaient qu'ils allaient rapidement louer un nouveau



logement pour résoudre les problèmes des enfants. Mais, après avoir rempli le Fil rouge avec nous, ils nous disent : « Il faut qu'on fasse les choses calmement ; nous devons nous stabiliser d'abord avant de reprendre les enfants... ». Ils ont décidé de louer un simple studio pour eux leur permettant ainsi de se poser, plutôt que de vivre chez des amis. Ils acceptent pour leurs enfants une prise en charge un peu plus longue permettant de préparer leur retour en famille dans de bonnes conditions.

Au fur et à mesure des entretiens destinés à compléter les éléments du Fil rouge, les parents se sont sentis écoutés et respectés. Assez rapidement ils se sont montrés concernés par le recueil attentif des éléments objectifs. En leur disant : « Aidez-nous à retracer l'histoire de vos enfants », on évite de les confronter directement à leurs manques et à leur culpabilité. Cette façon de faire diminue leurs réactions de défense et établit les bases d'une relation de confiance.

On peut dire que le Fil rouge les met au travail. Ainsi la maman nous dit au troisième entretien quand on comptabilise les différents lieux de vie des enfants : « Cette histoire, c'est un peu la mienne... j'ai vécu presque la même chose... ».

LE FIL ROUGE EST UN OUTIL DE TRANSMISSION ET D'ANALYSE

Le Fil rouge est conçu pour systématiser le recueil des éléments essentiels de la trajectoire de l'enfant et de son entourage. Il permet aux intervenants de relier des éléments dispersés d'un point de vue temporel et d'un point de vue géographique. Il ouvre plusieurs possibilités pour les professionnels :

- partager les mêmes informations significatives et retrouver facilement des personnes-ressources ;
- repérer les événements répétitifs et la dynamique évolutive dans des parcours de vie difficiles à appréhender de manière globale ;
- identifier dans la durée les compétences et les faiblesses des bénéficiaires ;
- moduler des hypothèses de travail et construire un projet à moyen et long terme en partant des réalités de vie du jeune et de sa famille ;
- donner du sens et de la cohérence aux interventions en tenant compte des choix déjà opérés et des actions entreprises auparavant...

Le Fil rouge objective les éléments d'une situation et unifie leur recueil. Toutefois il n'est pas un outil de standardisation des prises en charge ni un carcan réducteur qui enferme les bénéficiaires dans un schéma de vie inéluctable.

C'est dans la relation entre l'intervenant et le bénéficiaire qu'il déploie toutes ses potentialités, parce qu'il « fait tiers » dans le travail d'élaboration tant pour l'intervenant que pour le bénéficiaire. Il est une ressource que chaque intervenant remplit et utilise avec sa propre expérience.



Ce qui caractérise la situation de Nicolas, né en 2006, c'est l'errance de sa maman, doublée de sa méfiance à transmettre tout ce qui pourrait « se retourner contre elle ».

En 2014, au moment où débute notre prise en charge de ce jeune, sa situation passe d'un suivi par aide négociée à un suivi sous contrainte judiciaire car la maman ne répond plus aux sollicitations depuis plusieurs mois. De multiples mesures d'aide sont intervenues jusque-là pour Nicolas, certaines à l'initiative de sa maman, d'autres suite à celle des intervenants. Nous recevons donc, comme tous ceux qui nous ont précédés, des informations fragmentaires et pas toujours en correspondance avec le vécu de l'enfant.

Pour reconstituer l'histoire de Nicolas et compléter son Fil rouge, nous allons nous appuyer sur les données de son dossier, mais aussi sur les récits que nous recueillons lors de nos entretiens avec la maman et avec la famille d'accueil. La qualité du lien que nous construisons pas à pas avec ces personnes a une influence directe sur la richesse des informations que nous recueillons et sur la pertinence des éléments à prendre en compte pour mieux appréhender les difficultés de Nicolas.

Le contenu du Fil rouge nous est également utile lorsque, durant les entretiens, nous proposons de reconsidérer les événements autrement, par exemple en prenant distance, ou en faisant l'exercice de se centrer sur ce que Nicolas a vécu ou encore sur ce que sa maman a vécu.

Au cours de notre prise en charge, les échos que nous recevons régulièrement de la famille d'accueil témoignent d'une situation très changeante : la famille passe de l'espoir au découragement lorsqu'elle nous fait part de l'état de bien être de Nicolas. Tous, nous sommes dans l'incertitude quant aux choix à privilégier pour la bonne évolution du jeune.

En juin 2017, nous devons nous rendre à l'évidence : la situation est bloquée et il faut transmettre le flambeau à une équipe d'hospitalisation psychiatrique qui est plus adaptée pour répondre aux besoins du jeune et faire des projets d'orientation stable pour son avenir.

À la veille de l'entrée de Nicolas dans ce service, nous avons préparé la transmission du Fil rouge. Le plus important pour nous a été de le relire avec la maman et de compléter et/ou modifier quelques points avec elle. Ainsi nous lui avons montré notre souci de garder le contact avec elle lors du transfert de son fils d'un service à l'autre, parce que nous savions combien « changer d'équipe et encore tout redire » est un exercice difficile pour elle. Elle a apprécié ce moment d'échange et nous en a remerciées.

Nous avons également pris le temps d'expliquer aux nouveaux intervenants le sens de notre Fil rouge et nous leur en avons donné le mode d'emploi parce qu'ils ne le connaissaient pas.



Ils ont reçu les documents du Fil rouge au moment de l'entrée du jeune chez eux et les ont intégrés dans le dossier unique auquel tous les professionnels ont accès dans leur service. Dans un premier temps, le Fil rouge leur a donné des repères importants quant à l'histoire et aux différents épisodes de vie de Nicolas. Ils ont trouvé le document complet et précis mais par contre pas toujours facile à lire dans son format, surtout quand il y a beaucoup d'informations et d'événements. Le répertoire a aussi été pointé comme efficace, car il présente les différents intervenants actuels et antérieurs. Le Fil rouge a été aussi abordé en réunion avec le nouveau service et la déléguée du Service de protection judiciaire qui en connaissait bien le contenu et a pu préciser l'un ou l'autre point. Travailler à partir d'un écrit préalablement communiqué permet des échanges plus efficaces au moment des rencontres. Le Fil rouge a été perçu comme très utile par les nouveaux intervenants, parce qu'il synthétise bien le parcours de vie de Nicolas et parce qu'il contribue à donner du sens à sa souffrance au regard de son parcours chaotique. Il permet aussi d'éviter à la maman autant qu'à la famille d'accueil de « tout répéter ». Ainsi le Fil rouge sert d'outil de cohérence dans un parcours qui ne l'est pas, pour un enfant qui devrait pouvoir s'installer et se poser.

En utilisant le Fil rouge, le professionnel montre l'importance qu'il accorde à la continuité des interventions ; il ne travaille pas seulement dans l'ici et maintenant ; il se réfère à l'histoire et à la complexité relationnelle ; il s'engage à sauvegarder les traces de vie et l'évolution du jeune et de sa famille.

Ainsi, le Fil rouge met en évidence la responsabilité des professionnels dans leur mission auprès des bénéficiaires : certains intervenants peuvent hésiter à s'impliquer dans un recueil aussi complexe, mais l'expérience de l'outil met en évidence ses bénéfices et facilite son utilisation.

LE FIL ROUGE EST UN OUTIL DE MÉMOIRE

Le Fil rouge aide le jeune à structurer son vécu morcelé et à préserver la perception de la continuité dans sa vie. Ce sentiment s'enracine normalement au sein de la famille, mais il peut aussi se nourrir et se renforcer partout où l'enfant est accueilli.

Le Fil rouge est surtout nécessaire pour celui qui est pris en charge par des services successifs, et pour lequel personne ne détient l'ensemble des souvenirs et ne peut répondre à ses questions légitimes sur son histoire. Parmi celles-ci, certaines sont essentielles, d'autres portent sur des détails éclairant sa vie quotidienne passée. En voici quelques exemples :

« Comment vivaient mes parents ? Pourquoi a-t-on décidé de me séparer d'eux ? Pourquoi m'a-t-on laissé avec eux à ce moment-là ?

Qui est mon père ? Quelle est son histoire ?



Pourquoi ai-je été séparé de mes frères et sœurs ? Comment puis-je les retrouver ?

Pourquoi ma grand-mère n'a appris ma naissance que plusieurs années après que je sois né ?

Sur qui pouvais-je compter ? Qui est venu me voir à l'hôpital ?

Qui a pris soin de moi ? Qui s'est proposé pour m'élever ?... »

Pour le jeune, le Fil rouge est un outil précieux qui va alimenter son travail de mémoire en lui donnant accès à des éléments objectifs et des événements précis de son histoire recueillis au fil des années. Toutefois le Fil rouge n'est pas un simple « livre de vie » comme celui qui est constitué et conservé par l'enfant et ses proches.

En effet, les documents du Fil rouge ne sont pas à la disposition directe du jeune parce qu'ils peuvent contenir des données qui ne lui sont pas transmissibles telles quelles, notamment les informations appartenant seulement à ses parents ou aux professionnels.

Puisque le bénéficiaire ne peut pas avoir un accès direct aux éléments bruts recueillis dans le Fil rouge qui le concerne, un professionnel doit le préparer et l'accompagner pour ce faire.

La simple communication des détails et des faits historiques de son passé n'a pas, en tant que telle, un effet magique et réparateur. Cette démarche nécessite des explications nuancées, porteuses de sens, qui alimenteront la propre narrativité du jeune concernant son histoire de vie.

L'accès aux données du Fil rouge peut aussi l'encourager à faire d'autres recherches. Ainsi l'enfant ayant connu plusieurs placements et qui est devenu adolescent ou adulte, peut récupérer dans son Fil rouge des éléments utiles pour comprendre les aléas de son parcours et retrouver la trace des personnes qu'il a rencontrées dans ses différents lieux de vie. Cette démarche va :

- étayer ou réveiller chez lui des souvenirs ;
- l'informer sur la diversité de ses relations et de ses attachements ;
- lui permettre de comprendre le sens des décisions prises pour lui et de construire son identité.

Arthur, a été accueilli par la famille D à l'âge de 15 mois après un long séjour en pouponnière. Son placement a été décidé par le juge de la jeunesse en raison de l'immaturation et de l'instabilité de ses parents qui ont aussi de graves problèmes d'alcoolisme et de violence. Un service de placement familial a préparé et accompagné l'accueil de l'enfant jusqu'à son adoption par la famille D à l'âge de 8 ans.

Adolescent, Arthur se met continuellement en échec, il ne retient pas ce qu'il apprend. Arthur a des images, des sensations plein la tête et le corps mais il ne sait pas à quoi les raccrocher : « Ma tête, c'est le brouillard. » Il cache son histoire et n'a jamais l'impression d'être



« rencontré ». Avec sa thérapeute, il revient au service de placement familial parce qu'il souhaite, même si cela lui fait très peur, partir sur les traces de son histoire. Il a besoin de venir sur place, de vérifier par lui-même.

Lors de sa visite au service, l'assistante sociale et la psychologue qui ont accompagné Arthur pendant plusieurs années, relisent avec lui le *Fil rouge* qu'elles ont reconstitué avec les éléments de sa vie précédant son accueil et qu'elles ont complété au fur et à mesure de leur prise en charge.

À partir de leurs souvenirs et de cette lecture du *Fil rouge*, elles parlent au jeune des raisons qui ont amené le juge à décider son accueil et de la manière dont il y a réagi : « Tu étais un petit garçon tout mince, très agile, curieux de ces gens qui venaient te rendre visite à la pouponnière. » L'assistante sociale parle de son adaptation rapide dans sa famille d'accueil qui se montrait fort respectueuse de ses parents : « La parole y était très libre concernant ta famille de naissance ; ta maman avait confiance dans ta famille d'accueil, elle t'envoyait des lettres ainsi que ta grand-mère... » Elle explique combien il était difficile de garder contact avec sa maman, et comment cette relation s'est effilochée avec le temps.

Un élément repris dans le *Fil rouge* va avoir un effet déterminant pour Arthur : au moment de la réunion au service, les intervenants découvrent dans le répertoire que A, l'assistante sociale de la pouponnière, est devenue la collègue actuelle de la thérapeute du jeune ! Une rencontre avec A est proposée à Arthur qui ne sait pas très bien ce que peut lui apporter cette personne qui l'a connu quinze ans auparavant.

Lors de ces retrouvailles, Arthur perçoit l'émotion de A qui est très touchée parce qu'elle se souvient très bien du bébé qu'il était. Elle peut lui donner des détails sur son physique : ses mains très fines et la forme de ses doigts, conséquence de l'alcoolisation de sa maman pendant la grossesse. Elle lui parle de son arrivée à la pouponnière, des petits lits blancs... Elle lui dit combien sa puéricultrice de référence, qui est décédée entre-temps, l'a beaucoup investi et l'a beaucoup aimé. « J'entends encore sa voix t'appeler... Elle parlait sans cesse de ce que tu faisais ou pas, de tes petites bêtises, de tes sourires... »

Ces détails de la vie quotidienne font revenir en mémoire des odeurs, des sensations intimes, des ambiances... Peu à peu Arthur retrouve ces souvenirs qu'il peut partager avec A.

La semaine suivante Arthur dit à sa thérapeute : « Je n'imaginais pas que j'avais compté pour toutes ces personnes, qu'elles se souviennent de moi, que je pouvais laisser un tel souvenir. Je me souviens de la pouponnière... j'ai des images comme dans certains rêves. »



Arthur continuera à mettre de l'ordre dans son histoire, il écrira à ses grands-parents biologiques, il comprendra mieux qui était son père de naissance...

Progressivement, ses inhibitions scolaires disparaissent, ses pensées et ses émotions se reliaent, il peut parler de son histoire, il se sent moins dissonant. Arthur va vraiment mieux.

Une quinzaine d'années après sa naissance, on voit comment l'outil Fil rouge permet à ce jeune d'éclairer des zones d'ombre de sa vie, de relier les étapes de son parcours, et même de retrouver des témoins de son passé qui peuvent lui parler de lui quand il était tout petit. Lors de ces remémorations vécues entre le jeune et ceux qui l'ont connu jadis, on voit combien l'histoire des enfants confiés peut faire remonter des traces mnésiques chargées d'émotions y compris chez les adultes. Le jeune peut alors percevoir et/ou retrouver l'investissement affectif de son entourage familial et professionnel qui a été le moteur de sa prise en charge.

Comme on le voit, les éléments rapportés dans le Fil Rouge ne sont pas les seuls à alimenter un travail de remémoration ultérieure ou une élaboration dans le cadre d'une relation de psychothérapie. Ce matériel est complété par le propre vécu et les souvenirs de la personne et par les données recueillies lors d'autres investigations. Les professionnels accompagnant et soignant les enfants et leurs familles seront attentifs à respecter le rythme et les capacités d'élaboration de chacun. De même ils veilleront à ne pas survaloriser l'un ou l'autre élément d'un parcours de vie quand ils en connaissent toute l'évolution.

CONCLUSION

Le Fil rouge est utile pour chacun à différents niveaux de temporalité :

- dans le temps présent pour l'enfant, ses parents et ses proches quand ceux-ci y contribuent ;
- dans la durée pour les professionnels qui le complètent et se le transmettent au fur et à mesure du déroulement des prises en charge ;
- dans le futur pour l'enfant, l'adolescent ou l'adulte quand ils y reviennent pour comprendre leur histoire et les interventions qui les concernent.

Le Fil rouge est un outil descriptif centré sur le parcours du jeune en lien avec son entourage. Il alimente sa mémoire qui, trop souvent, n'est entretenue par personne quand il s'agit d'enfants placés. Il permet de diminuer chez eux les confusions, les contradictions, les incompréhensions ; il leur rend une part de contrôle sur le déroulement de leur vie et les aide à mieux vivre les discontinuités qui leur sont imposées.

Le Fil rouge est un outil évolutif, complété au fur et à mesure des prises en charge. Il permet aux intervenants successifs une lecture à la fois transversale et historique des événements. Utiliser le Fil rouge donne du sens et de la cohérence à l'investissement des professionnels et leur fait prendre conscience de



l'effet durable de leurs interventions. Cet outil est un support de leur attention bienveillante et de leur engagement vis-à-vis des bénéficiaires.

BIBLIOGRAPHIE

- CAULIER, C. ; VAN LEUVEN, F. 2017. *Grandir avec des parents en souffrance psychique*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- CHAPON, N. 2016. *Parentalité d'accueil et mémoire*, Aix en Provence, Presses universitaires de Provence.
- CHOLLET, M. 2015. *Chez soi, une odyssee de l'espace domestique*, Paris, La découverte.
- COE, J. 2009. *La pluie avant qu'elle ne tombe*, Paris, Gallimard.
- CYRULNIK, B. 2014. *Sauve toi, la vie t'appelle*, Odile Jacob.
- GHATA, Y. 2016. *J'ai longtemps eu peur de la nuit*, Paris, Robert Laffont.
- HANQUET, V. et coll. *Des racines pour grandir*. Voir site internet : www.desracinespourgrandir.com
- HEIREMAN, M. 1989. *Du côté de chez soi*, Paris, ESF.
- RICÉUR, P. 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil.
- STERN, D. 1997. *La constellation maternelle*, Paris, Calmann-Lévy.
- TORTOLANO, S. ; VANDER BORGH, C. 2014. *Balises cliniques pour l'accompagnement des situations de danger*, Bruxelles, UCL Chapelle aux Champs.
- VAN HUFFEL, L. ; JAMOULLE, P. ; NICOLAS, E. 2015. *Le rétablissement en pratique(s)*, Leuven, Lannoo Campus.

Mots-clés :

Enfant placé,
continuité d'existence,
parcours de vie,
narrativité.

RÉSUMÉ

Cet article présente le Fil rouge, un outil élaboré au sein d'une plate-forme d'intervenants de la région bruxelloise, et destiné à recueillir et transmettre les informations relatives aux enfants placés. Il est constitué de plusieurs sections : une ligne de vie, un génogramme, un répertoire, une anamnèse et un résumé du travail des intervenants successifs. Il sauvegarde les informations et les événements concernant l'enfant ainsi que ses relations avec sa famille. Trois vignettes illustrent l'utilité du Fil rouge pour les bénéficiaires qui y contribuent et pour les professionnels qui se le transmettent. L'enfant, l'adolescent ou l'adulte ont la possibilité d'y retrouver des éléments nécessaires pour pouvoir comprendre leur histoire et les interventions qui les concernent.

SUMMARY

The "Fil rouge". A tool for the gathering and transmission of information for young people benefiting from a measure of aid or protection

This article presents the "Fil rouge", a tool elaborated by a platform of intervenors from the Brussels region and designed to gather and transmit information concerning placed children. It is comprised of several sections: a life trajectory, a genogram, a repertoire, an anamnesis and a summary of the work of the successive intervenors. It safeguards the information and the events concerning the child as well as his relations with his family. Three vignettes illustrate the usefulness of the "Fil rouge" for the beneficiaries who contribute to it and for the professionals who transmit it to each other. The child, the adolescent or the adult have the possibility of finding in it the necessary elements to help them understand their history and the interventions concerning them.

Keywords :

Placed child,
continuity of existence,
life trajectory,
narrativity.